

1682 Juni 17., Paris

A

SCHREIBEN VOM [SECRETAIRE DES FINANCES, CHARLES GASTEAU, SIEUR]  
DE LA CHATIERE, AN [DEN INSPECTEUR GENERAL DE L'INFAN-  
TERIE IN ROUSSILLON, KONRAD IV.] ZURLAUBEN

"Je repons ... aux deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escire du p.<sup>er</sup> et du 6.<sup>e</sup> du courant, dont la premiere ne m'a ete rendüe qu'aujourd'huy par la voye de m. clerx [=C l e r c?]; Je vous avoüe ... que je l'ay leüe avec douleur, voyant que vous m'y marquez que vous ete prest de faire signer les ... [papiers] que vous m'y nommez comme si ie n'avois pas plus de sentimens de respect pour vostre personne et de consideration dans toutes choses que pour qui que ce soit. Je n'ay donc besoin, sur ce qui s'agit, que de vous, Et je ne desire rien que vous quand il s'agiroit d'un tresor; vous y adioutez aussi que tout roule plutost sur ma bonne foy et sur des lettres que vous avez de moy que sur un billet effectif que vous devriez avoir de ma main. J'en suis ... d'autant plus surpris qui ie vous temoigne par ces lettres, que j'ay receu vos deux dernieres pensions des annees 1680 Et 1681: Et que vous avez d'aillieurs mon billet de la somme de ... [9571] livres payable a vostre volonté et suivant vostre ordre, comme vous m'avez escrit l'avoir receu par vostre lettre du 3.<sup>e</sup> feburier 1681: pour pouvoir me le faire remettre avec une decharge en la maniere que vous avez aprouvé que je vous en aye envoyé le proiet etant porté par vostre lettre que vous ne manquerez pas de me la faire tenir en retirant vostre argent, en y adioutant des temoignages de bonte Et d'honesteté que je souhaitterois de tout ... de meriter.

vous pouvez ... vous souvenir que ie vous ay souvent pressé de retirer vostre argent, en vous faisant connoître la peine que j'avois de le voir jnutil dans mon coffre ou jl etoit et est encores en fort belle monoye, ne m'etant jamais arivé de faire profiter le peu d'argent que j'ay pu avoir a moy appartenant dans aucune affaire, ny ... aucun banquier, mon humeur ayant toujours eté scrupuleuse sur ces matieres la. peut estre mesme que cette raison a porté beaucoup de mes amis qui ont du merite, de me faire l'honneur de prendre en moy, et si je l'ose dire, en mon jntegrité, comme vous ... beaucoup de confiance, la quelle on me continue avec plaisir Et sans jnquietude quoy que ie puisse ... vous protester que pas un n'ait voulu aucun billet de moy, ne gardant avec les derniers soins leur argent que par l'entiere confiance qu'ilz ont en moy, qui demande qu'il y reponde pour ne les pas voir exposez dans des banquerout-

tes comme plusieurs que ie connois. Et comme j'l arive encore aujourdhuy au pauvre m. R e d i n g de phifer [gemeint vom Regiment Pfyffer?] ... [?]<sup>1</sup> a qui l'on veust faire perdre ... [1000] pistolles en l'impliquant dans celle de D u r a n t sous des pretextes", er habe verlangt, dass man sein Geld gewinnbringend anlege.

"quand j'l seroit arivé que dieu auroit disposé de moy, Je puis vous dire sur bon fondement que la mesme sureté ce seroit trouvé pour vous Et pour les autres, qu'elle s'y trouve presentement.

Car outre que J'ay du bien de mon patrimoine et quelque peu d'aquis, nous nous sommes aquis mon secretaire Et moy la reputation de vivre avec beaucoup d'honneur Et de sincerité Et chacun nous avons un registre egal et pareil de tout ce qui appartient à mes amis, avec la resolution prise entre Elle et moy si le ciel dispoit de l'un ou de l'autre, d'obliger dans l'instant mesme m.<sup>rs</sup> mes amis de retirer leur argent: si nous n'avons pas d'autres avantages, nous nous savons gré et l'on nous scait aussi, de nostre bonne reputation.

mais je m'aperçoy ... que ce discours est jnutil Et j'en condanne la longueur a laquelle je me suis engageé jnsensiblement.

Jl s'agit que vous receviez vostre argent, pour cela j'ay payé Et mis entre les mains de m. clerx la somme de ... [4500] livres provenant de vos deux dernieres pensions des années 1680 Et 1681 ayant pris suivant vôte ordre un receu de lad. somme par lequel j'l promet de me remettre le vostre en la forme que M. son correspondant vous le demandera, pour faire les choses nettement.

si bien que ie n'auray plus qu'à payer le billet que vous avez de moy en me le faisant ... remettre par qui vous jugerez a propos. lequel je payeray dans le moment mesme qu'on paroistra Et en tres belles especes, comme je vous l'ay souvent temoigné.

Je vous avoüe ... comme a une personne genereuse et dont ie me suis flatté d'estre aimé, que j'ay toujours beaucoup desiré de retirer mond. billet en ... payant le contenu jcy, et d'autant plus que vous me l'avez pour cela demandé afin de retirer vostre argent, comme cela se pratique et que vous avez parû l'agreer, ayez donc cette bonté pour moy puisque vous pouvez prendre toutes vos suretez en le remettant, vous en avez la voye que vous m'avez marquée, vous avez aussi m. de b e a u l i e u pour amy Et m. [Pierre?] de T o u r m o n t, et vous pouvez prendre par leur moyen ou tel autre qu'il vous plaira les mesures qui vous pourront le plus satisfaire. Et a l'jstant mesme vostre

argent sera compté en si belles especes que celui qui aura vostre ordre s'en louera;

vos memoires etant juste Et precis, je ne voy rien a liquider que sur vos jntentions que vous y avez marquées dont vous ete le maistre, comme vous voyez. car vous savez ce que vos patentes [bezüglich der Zurlauben von König Ludwig XIV. geschenkten Herrschaft Villé]<sup>2</sup> ont cousté pour le sceau, qui est 113 L et vostre surannation six livres,

Jl y a encore a vous dire que l'on me vient d'apprendre que m. clerx dans ce moment, que vostre relief<sup>3</sup> sera payé en entier, la difficulté des ... [100] escus ayant été levée, car jl me semble que c'etoit cent escus qu'on vouloit retenir, mais cela ne subsiste plus Et m. clerx est prest de payer vostre relief en son entier montant a la somme de 500 tant de livres comme vous l'avez veu par le memoire que ie vous ay envoyé, en luy remettant vostre quittance en parchemin, et en diminuant sur lad.<sup>e</sup> somme les 3 escus pour les jnvalides Et le change qui jra à peu celui de la somme de 4500 L sera aussi retenu montant a 55 L sur le pied des pour cent comme j'ay eü l'honneur de vous le marquer par une de mes lettres.

Je vous demande aussi ... tres humblement la grace et la justice de me faire remettre une decharge generale, avec mon billet, pour tout le passé en telle manjere que tous escrits, et lettres que nous nous sommes ecrites respectivement Jusques audit jour demeurent nulles Et sans effet tous mes amys qui ont tiré sur moy l'argent qu'ilz m'avoient confié en ont usé de mesme Et les choses par ce moyen se sont terminées fort nettement. regardez moy donc ... comme serviteur tres zellé et qui est tres fidelement attaché à vostre personne ...

apres demain jour de vendredy [=19. März] vous aurez de mes nouvelles sur le contenu en ma lettres.

Jl ne faut pas cependant obmettre ce que ie voulois vous escrire le dernier ord.<sup>re</sup> qui est que l'on a escrit a m. [Jacques] de la grande [Intendant de Justice, Police et Finances im Elsass] de vous mettre en possession du fief [Villé gemeint] que le Roy vous a donné; et je ne voy aucune difficulté que cela n'aille son chemin.

mais jl faut vous dire que ie rencontré M. d'estival ... [avec] m du Fresnoy qui me temmoigna sa mortification sur le reproche qu'on luy avoit fait ... [à] cause du retardement de vos patentes, c'est un malheur qui est arivé, dont comme un honnest homme Jl m'avoit ... [manifesté] son deplaisir, me disant tout ce que i'ay eu l'honneur de vous y marquer.

la cour a defendu a m.<sup>rs</sup> les docteurs de sorbonne [in Paris] de s'assembler  
Et m le premier president [des Parlements von Paris?] a ordonné a leur gref-  
fier d'enregistrer la declaration du Roy.

On parle toujours diversement de la guerre [den Frankreich damals mit Spanien  
ins Auge fasste?].

C'est monseigneur [François-Michel Le Tellier, Marquis] de l o u v o i s  
[Secrétaire d'Etat à la Guerre] qui a escrit a m. de la grange".

1) *ms. Reding de Pfeifferhaus*

2) s. AH 64/131

3) s. AH 38/49

Original, mit einer von späterer Hand den Adressaten nennenden Glosse.  
AH 77, 535-538 und 566-569

105

1668 April 2., Schloss Neuenburg

A

SCHREIBEN [DES FUERSTEN VON NEUENBURG] CHARLES-PARIS, [DUC]  
D'ORLEANS-LONGUEVILLE, AN DIE XIII ORTE<sup>1</sup>

"Jch hab für guet Erachtet, Eüweren Excellenzen, Nachrichtlich zue Jntimieren,  
dass ich Jnn den Souverainischen Ständten Neüwenburg undt Valengin, Welche  
mir Mein Herr Brueder der Herzog [Jean-Louis-Charles, Duc d'Orléans] vohn  
L o n g u e v i l l e [-Fürst und Graf von 1663-1668 -] verehrt, Possession  
Eingenomen, unndt Eüch zue Mahlen zue versichern, dass mir nichts Mehrers  
obgelegen, als die guete Nachpahrtschafft, So bis dahin Jnn unseren Ständten  
observiert wordten, zue Erhalten. Hierzue thuen Mich nit allein die Natur der  
Situation, welche sie Jnn gleiche schranckhen Einschliest, undt die Mitburger-  
schafften, so ich mit Etwelchen [=BE, LU, FR und SO] Jn Particulari hab, sond-  
ters Meine Eigne Jnclinationen, undt das Exempel Aller Meiner Vohrfahrern mit  
heüffiger Affection bewegen. Anderseits, weilen ich für die Ganze Nation Ein  
sonders grosse Estime trage, Erwünschete ich sehr, Eüweren Excellenzen Zei-  
chen der Begirdt zue geben, Welche ich hab Mit Jhnen Ein Enge unndt auffrechte  
Verständtnus zue Erhalten; Zue dem Endt dann Jch Jhnen vohr Meiner Abreis na-  
cher franckhreich, alwo ich mich Ehest Einfindten Mues, dis schreyben uber-  
sendten unndt Piten thuen, Jnn der Jenigen Affection, welche Jhr gegen Meinen  
Herren Vater [Henri II, Duc d'Orléans- L o n g u e v i l l e, dem ehemaligen  
Fürsten von Neuenburg] sel. Jedterweilen scheinen lassen, zue Continuiieren.